



FETRA IGNARIA

Département des ALPES MARITIMES  
COMMUNE de PIERREFEU

006-210600979-20240406-DELIB2024006-DE  
Reçu le 08/04/2024

AR Prefecture

36, route du Vieux-Pierrefeu  
06910 PIERREFEU  
Tel : 04.93.08.58.18  
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal N° 2024006  
AFFECTATION DU RESULTAT DE  
FONCTIONNEMENT  
BUDGET PRINCIPAL 2023**

L'an deux mille vingt quatre, le 6 avril à 9 heures 30, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Christine FONTAINE, Danièle MATILLO, Jackie PIAZZA, Jacques BELLON, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absents : Jacky PONSOT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Christian ZAETTA

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL 2023**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Marc BELVISI, Maire.

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître, selon le tableau fourni ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de Fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> (Budget principal) Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+47 027,93 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> (Budget Principal + Budget Assainissement) Ligne 002 du CA Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+445 537,67 €
<b>C Résultat à affecter</b> (au Budget Principal) : = A+B	<b>+492 565,60 €</b>
<b>D Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 2023</b>	101 585,85 €
<b>E Soldes des restes à réaliser d'investissement 2023</b>	-178 030,73 €
Besoin de financement <b>F</b> (si D+E < 0)	= D+E 76 444,88 €
Affectation en réserve d'investissement (commune) 1068	<b>76 444,88 €</b>
<b>2) Report en exploitation R 002</b>	<b>+ 416 120,72 €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations.  
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture

Le Maire  
Marc BELVISI



Le Secrétaire de Séance  
Christian ZAETTA